



CHALLENGE Jean-Claude DELORT

Equipe de 5 PETERSEN - Handicap

SUR 13 MATCHS

7 et 8 février 2026

BOWLING DU ROUERGUE - RODEZ

Tournoi homologué

REGLEMENT

Organisé par l'Ecole de Bowling de Rodez, ce tournoi est ouvert aux 14 premières équipes inscrites.

Les joueurs et joueuses devront être licenciés.

Le handicap par joueur sera de 70%.

Le listing à prendre en compte est celui paru sur le site officiel de la Fédération, au premier jour de la compétition.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Chaque équipe effectuera 13 matchs en Petersen, avec handicap

Possibilité de prévoir 2 remplaçants maximum par équipe.

Bonus de 100 quilles par match gagné et bonus de 50 en cas d'égalité

En cas d'égalité, les règles fédérales seront appliquées.

L'organisateur règlera tout litige et se réserve la possibilité d'effectuer le tirage au sort pour l'attribution des pistes.

HORAIRES

Horaires (début des boules d'essai)

Samedi 7 février 2026

8 h 30 – 13 h 30 : 4 matchs

Reconditionnement

Samedi 7 février 2026

14 h 30 – 18 h 30 : 3 matchs

Dimanche 8 février 2026

8 h 00 – 13 h 00 : 4 matchs

Reconditionnement

Dimanche 8 février 2026

14 h 30 – 17 h 00 : 2 matchs

Remise des prix à 17 h 30

ENGAGEMENTS

Pour les inscriptions s'adresser à Sabine DELANNOY au 06.15.03.00.76

Mail : sabinebrusques@gmail.com

Chèque d'engagement à envoyer à :

Sabine DELANNOY

Résidence la Parisienne

8 avenue de Paris

12000 RODEZ

Les droits d'engagement sont fixés à 80 € par joueur, soit 400 € par équipe

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : ECOLE DE BOWLING DE RODEZ

IMPORTANT

Toute inscription qui ne sera pas confirmée au 20 décembre 2025 par un chèque ne sera pas prise en considération.

Pour tout forfait intervenant dans les 15 jours avant le tournoi, le montant des engagements reste dû aux organisateurs.

Le chèque sera encaissé le lendemain du tournoi.

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
14 Equipes (14 x 400 €)	5 600,00 €	Indemnités déplacement	2 300,00 €
Participation financière extérieure	396,00 €	Lignages (910 x 3,60 €)	3 276,00 €
		Frais organisation (70 x 6 €)	420,00 €
TOTAL	5 996,00 €	TOTAL	5 996,00 €

INDEMNITES DEPLACEMENT

1^{er} : 1 000 €

2^e : 700 €

3^e : 400 €

4^e : 200 €

SUGGESTION HEBERGEMENT et RESTAURATION

Hôtel du Bowling : Réservation au 05.65.67.08.15